



## Votre commune investit pour son avenir et celui de l'environnement



Le retour des beaux jours est souvent synonyme du retour des travaux extérieurs. On le voit bien dans le nombre de petits permis délivrés qui ont pour but de s'offrir une petite place conviviale où, une fois les mesures COVID levées, goûter aux joies des retrouvailles d'une vie sociale agréable.

Pour les communes et les travaux publics, le trend est le même.

En ce qui concerne notre commune de Val Terbi, ce printemps verra les mesures de protection contre les crues des cours d'eau de la Scheulte et du Biel de Val reprendre. Il s'agira de retrouver les fonctions naturelles des lits et des berges de ces deux cours d'eau et de protéger les biens des riverains. Le résultat est bien visible sur la Scheulte en amont du pont reconstruit l'année passée. La rivière peut prendre ses aises lors de crues. Une fois que la végétation aura repris ses droits, nous aurons une véritable revitalisation.

Des travaux importants seront effectués au carrefour de la route cantonale avec le Boutchu pour donner plus de place au Biel de Val dans son tronçon sous-terrain. La commune en profitera pour aménager un nouvel arrêt de bus, remplacer les conduites

et poser un nouvel éclairage public le long de la route cantonale.

Un autre investissement pour l'avenir sera celui issu de la motion contre la pollution lumineuse votée par le Conseil général. Cette motion a pour origine les bienfaits de l'électricité et des générations d'éclairage sans se poser de questions sur sa pertinence. Notre sommeil et la vie animale nocturne souffrent de cette luminescence artificielle. Cette année verra le remplacement de l'éclairage public pour les localités de Montsevelier, Vermes et Corban. Les lampadaires seront des LED et un moyen technique permettra de les abaisser à certaines heures et de les éteindre au cœur de la nuit. Val Terbi sera la première commune du canton à le faire.

Depuis la crise du COVID on nous parle beaucoup « du monde d'après » et des réflexions que tout un chacun est appelé à se poser pour le rendre plus durable. Redonner à la nature certains de ses droits, la joie d'un ciel étoilé, d'une rivière qui aurait « un air de fleuve » en font certainement partie.

*Yvan Burri, conseiller communal*

### Au sommaire

Délibérations des autorités  
Page 2

Jardins vivants  
Page 4

A l'état civil  
Page 4

Qualité de l'eau  
Page 6

Vie locale  
Page 8

# Echos des autorités

## Délibérations du Conseil communal

Dans le cadre de ses récentes délibérations hebdomadaires, le Conseil communal a notamment :

- Elu Dorothée Lovis à la fonction de vice-maire pour l'année 2021;
- Procédé au remplacement des lampes de la salle polyvalente de Vicques par des éclairages LED afin de diminuer la consommation électrique.
- Décidé la mise en œuvre de l'assainissement de l'éclairage public (voir ci-contre).
- Engagé les démarches en vue de mettre en conformité l'arrêt de bus de la laiterie à Vicques aux normes de la Loi sur l'égalité pour les personnes handicapés.
- Nommé Fabien Chételat de Montsevelier en qualité de membre de la Commission des bâtiments et de l'énergie, en remplacement d'Arnaud Bron, démissionnaire.

## Mutations au sein du personnel communal

Le début de l'année a été marqué par quelques changements au sein du personnel communal.

A fin février, Claire Chételat, en charge de la cantine scolaire, a pris sa retraite après plus de 20 ans au service de la Commune. Nous la remercions sincèrement pour son dévouement et son professionnalisme. Sandra Frund de Montsevelier a été engagée pour lui succéder; nous lui souhaitons la bienvenue.

Du côté de l'administration, afin de pallier au départ d'Esther Steullet, qui a souhaité mettre un terme à son contrat pour le 31 janvier 2021, le Conseil communal a récemment décidé d'engager Sylvie Koller de Corban. Cette dernière occupe déjà un poste à 50 % en qualité de secrétaire-caissière au Syndicat des eaux du Val Terbi. Nous remercions Mme Steullet pour le dévouement dont elle a fait preuve tout au long de son engagement à Corban puis à Val Terbi et lui souhaitons plein succès dans son avenir professionnel. Nous souhaitons une cordiale bienvenue à Mme Koller et beaucoup de satisfaction dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

## Délibérations du Conseil général

Présidé par Boris Charmillot, le législatif de notre Commune s'est réuni le 23 mars.

Lors de ses délibérations, il a :

- Pris connaissance de l'état d'avancement du chantier relatif au réaménagement de la Scheulte par le biais d'une présentation détaillée du bureau 2 MO ingénieurs Conseils, coordinateur du projet;
- Approuvé une révision du règlement du Conseil général. L'introduction de suppléants a cependant été rejetée.

*Le procès-verbal détaillé de la séance est disponible sur le site internet de la commune à l'adresse [www.val-terbi.ch](http://www.val-terbi.ch)*

# Informations communales

## Assainissement de l'éclairage public

Dans un souci de renouvellement de son réseau d'éclairage public, la Commune procédera prochainement à des travaux dans plusieurs secteurs de Vicques ainsi que dans les villages de Corban, Montsevelier et Vermes.

A Vicques, les luminaires seront remplacés dans les quartiers d'Es Montes et des Toyers. A la Pran, les poteaux en bois seront supprimés et remplacés par des mâts en acier avec de nouveaux luminaires. Dans les trois secteurs, les nouvelles installations seront équipées d'un système d'éclairage « dynamique ». Cette solution permet d'augmenter et d'abaisser l'intensité lumineuse en fonction des passages de véhicules ou de piétons.

Dans les villages de Corban, Montsevelier et Vermes, l'ensemble des luminaires sera également remplacé par de nouvelles installations LED à régulation dynamique.

Ces travaux permettront de réduire la consommation d'énergie et la pollution lumineuse, tout en assurant un éclairage optimal. Ils répondent ainsi à la motion « pollution lumineuse nocturne, il est temps d'agir » votée par le Conseil général.

## Élagage des haies et buissons le long des routes publiques

Le Conseil communal rappelle que les arbres doivent être élagués et les haies vives et buissons taillés de façon à ce qu'aucune branche ne pénètre dans l'espace réservé au trafic (gabarit d'espace libre). Ce gabarit doit dépasser de 50 cm les limites de la chaussée et atteindre une hauteur de 4,5 m par rapport à celle-ci.

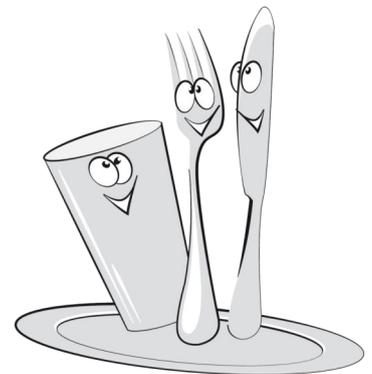
Les buissons et haies susceptibles d'entraver la visibilité aux abords des croisements et débouchés seront taillés à une hauteur maximale de 80 cm.



## Vaisselle réutilisable

Le 9 décembre 2020, le Parlement jurassien a adopté la Loi cantonale sur les déchets et les sites pollués (LDSP). Selon cette nouvelle loi, l'utilisation de vaisselle réutilisable dans les manifestations (fêtes de villages, festivals de musique, événements sportifs ponctuels, etc.) sera à l'avenir imposée sur l'ensemble du territoire cantonal. Cette mesure a été décidée en premier lieu pour garantir une réduction rapide et importante des déchets plastiques à éliminer mais aussi afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre. La lutte contre le changement climatique doit aujourd'hui s'inscrire dans la planification de toute manifestation (mesures au niveau de la mobilité, de la vaisselle, etc...). Le site [www.manifestation-verte.ch](http://www.manifestation-verte.ch) fournit d'ailleurs bien des éléments intéressants à ce sujet.

Au deuxième semestre 2021, l'Office de l'environnement communiquera les détails de la mise en œuvre de la nouvelle législation.



# Informations communales (suite)

## Guide « Jardins vivants » et actions communales

L'Office cantonal de l'environnement (ENV) a édité en automne dernier le guide « jardins vivants » consistant en 15 fiches d'actions permettant de se passer de pesticides de synthèse et de favoriser un entretien des jardins et aménagements extérieurs plus favorables à la biodiversité.

Dans le contexte inquiétant de l'effondrement de la biodiversité, l'ENV insiste sur l'importance de cette démarche et sur la nécessité de considérer ce thème dans toutes les politiques sectorielles, y compris dans les zones construites. Celles-ci sont malheureusement devenues de véritables déserts écologiques, avec des aménagements privés et parfois publics souvent d'une grande banalité.

### Réaménagement du verger de la Maison de l'enfance

Afin d'apporter sa collaboration active à mener à bien ce projet au travers d'actions connexes au niveau local, les autorités communales ont décidé en particulier de procéder à un réaménagement du verger de la Maison de l'enfance au centre du village de Vicques. Nichoirs, arbres fruitiers, jardins à cultiver en hauteur pour les enfants, hôtels à insectes et prairie fleurie y prendront place dans quelques semaines. Le verger sera ouvert aux enfants de la crèche/UAPE qui bénéficieront ainsi d'un espace de jeu plus vaste.

### Apportez votre contribution à l'environnement

Vous construisez ? Vous rénovez ? Optez pour des aménagements extérieurs favorables à la biodiversité. La construction ou la rénovation de votre bâtiment sont aussi l'occasion d'aménager ou de réaménager des alentours. Profitez donc des travaux pour amener plus de diversité, plus de couleur et plus de nature chez vous. Saviez-vous que la gazon court, les thuyas et lauriers ou encore les parterres minéraux sont de véritables déserts écologiques ?

Le guide « jardins vivants » regorge d'idées, pour tous les goûts et toutes les bourses. Les actions du guide proposent des solutions qui vous seront aussi favorables : réduction de l'entretien, de l'arrosage et des traitements, économies, embellissement.

## Action de collecte de pesticides au Tritout

Nombreuses sont les communes jurassiennes, dont Val Terbi, qui partagent la volonté cantonale de mieux préserver la biodiversité. Ainsi, différentes actions seront menées dans ce but. Au vu de l'intérêt qu'elle a suscité, une matinée de récolte des pesticides des ménages aura lieu **samedi 8 mai 2021**.

Notre commune mettra un emplacement de collecte et du personnel à disposition pour la réception des produits (pesticides des ménages uniquement). L'Office de l'environnement organisera le ramassage et financera l'élimination par une entreprise spécialisée.

Pour le bien de l'environnement, débarrassez vous de vos herbicides et autres fongicides et remplacez les par des alternatives naturelles !

### Toutes les Actions sur...

> [www.jura.ch/jardinsvivants](http://www.jura.ch/jardinsvivants)



## Déchèterie Le Tritout

### Horaire

Mercredi	14 à 18 h
Vendredi	14 à 17 h
Samedi	9 à 12 h / 13.30 à 15.30 (en été)



### Fermeture exceptionnelle le samedi 3 avril (Samedi de Pâques)

Le Tritout passe à l'heure d'été à partir du 10 avril 2021.  
Dès cette date, l'infrastructure sera également ouverte le samedi après-midi.

## Certificat environnemental

L'élimination correcte des bouteilles en PET est un moyen simple de promouvoir la protection du climat, d'économiser l'énergie, de réduire les déchets, et de préserver les énergies non renouvelables.

En 2020, notre Commune a collecté 13'295 kg de bouteilles en PET. Ces 482'609 bouteilles ont permis d'économiser environ 39'885 kg de gaz à effet de serre et environ 12'631 litres de pétrole.

## Registre et taxe des chiens

La Commune perçoit une taxe pour chaque chien recensé sur son territoire. La taxe se monte à Fr. 60.- par animal. Elle est facturée annuellement sur la base du registre communal des détenteurs, mis à jour au 1er mai.

Afin de nous permettre une mise à jour correcte du registre communal pour la prochaine facturation qui interviendra en juin prochain, nous vous invitons à nous communiquer, sans tarder, toutes les mutations liées à la détention d'un ou de plusieurs chiens, soit les chiens achetés ou reçus, les chiens décédés, vendus ou donnés et les chiens qui n'ont pas encore été annoncés. Les annonces de mutation peuvent être faites via le site internet de la Commune ou par mail à [nathalie.krattinger@val-terbi.ch](mailto:nathalie.krattinger@val-terbi.ch)

## Rappel de quelques règles concernant nos amis les chiens

### EN TOUTES CIRCONSTANCES, JE SUIS UN CHIEN BIEN ÉDUQUÉ

- Je ne souille pas les espaces publics ou les cultures et compte sur mon maître pour ramasser mes déjections.
- Je ne trouble pas la tranquillité publique par mes aboiements ou mes hurlements

### TOUJOURS EN LAISSE

- \* Sur la voie publique
- \* Dans les espaces ouverts au public
- \* Je ne me promène pas seul

### ... SANS AVOIR BESOIN DE LAISSE

- Sur les chemins de campagne
- En forêt

### A CONDITION QUE MON MAÎTRE ME CONTRÔLE PARFAITEMENT

### MON MAÎTRE EST RESPONSABLE DE MOI

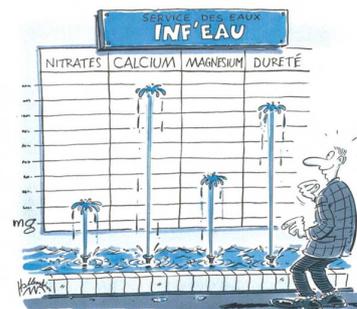
C'est à lui de s'assurer que je respecte toutes les règles qui font en sorte que chacun — aussi bien les chiens que le reste de la population — puisse cohabiter en harmonie.



## Qualité de l'eau

### Communication du Syndicat des eaux

Des analyses régulières sont effectuées sur les différentes ressources d'eau potable du Val Terbi. Ces résultats des analyses effectuées périodiquement montrent que l'eau potable distribuée par notre service est conforme aux normes légales.



Qualité de l'eau potable en 2020			
	Traitement de l'eau	Dureté de l'eau	Teneur en nitrates
Source La Gravière	Désinfection par UV	33.0 °f	15.3 mg/l
Source Reclaine	Désinfection par UV	27.8 °f	11.35 mg/l
Source La Doux	Désinfection par UV	26.4 °f	10.0 mg/l
Source Combe des Aas	Désinfection par UF	21.5 °f	4.0 mg/l
Source de Vermes	Désinfection par UV	14.2 °f	6.25 mg/l
			Le seuil de tolérance est fixé à 40mg/l pour l'eau potable
Les échantillons microbiologiques prélevés jusqu'ici présentent des valeurs inférieures aux prescriptions légales. <b>L'eau potable est hygiéniquement propre.</b>			

Analyses réalisées par le laboratoire RufeLab à Courchavon

## Se ressourcer dans le respect de la nature

Durant cette période de pandémie, une promenade dans la nature ou des activités en plein air peuvent être la solution idéale pour se ressourcer et faire le plein d'énergie.

Voici quelques règles de conduite pour des expériences respectueuses de la nature :

- Lors d'un pique-nique, emportez un sac réservé au ramassage de vos déchets. Emballages et bouteilles en plastique, papier d'aluminium, sachets en papier : ne laissez aucune trace de votre passage, par respect pour l'environnement et pour les autres randonneurs.
- N'allumez des feux que dans des foyers officiels et éteignez les feux complètement avant de partir.
- Avis aux fumeurs : en plus de mettre 12 ans à se dégrader dans l'environnement, les mégots représentent un réel danger pour la nature. Mal éteinte, une cigarette peut en effet réduire en cendres des hectares de forêt et ses occupants.
- Il est interdit de traverser les finages pendant la période du 15 avril au 15 octobre (art. 17 du Règlement de police locale)



# A l'état civil

## Le carnet rose

**Alessio**, le 19 décembre, Famille Axel et Linda Bapst, Vicques

**Emilio**, le 23 décembre, Famille Bryan Schmidt et Marcia Claude, Vicques

**Léonie**, le 18 février, Famille Laurent Der Stepanian et Anouck Leippert Der Stepanian, Vicques

**Léo**, le 18 février, Famille Régis Dobler et Clémence Jaussi, Vicques

**Théo**, le 2 mars, Famille Arnaud et Dianne Juillerat, Vicques

**Hugo**, le 11 mars, Famille Mathieu et Clotilde Dalmas, Vicques

## Hommage à ceux qui nous ont quittés

**Lachat Marie-Louise**, 1933, Vicques; le 29 décembre 2020

**Monnin Roland**, 1949, Vicques; le 9 janvier 2021

**Germano Bernadette**, 1943, Vicques; le 10 janvier 2021

**Hatch Cécile**, 1925, Vermes; le 1er février 2021

**Wieland Robert**, 1939, Vermes; le 2 février 2021

**Aubry Elisabeth**, 1936, Vermes; le 4 février 2021

**Saucy Charlotte**, 1939, Vicques; le 14 février 2021

**Chételat Adèle**, 1923, Montsevelier, le 12 mars 2021

**Deroche Astrid**, 1938, Vermes, le 24 mars 2021

## Les jubilaires du printemps

Nous adressons nos compliments à nos citoyennes et citoyen qui ont ou vont fêter prochainement un anniversaire particulier :

- Farine Jacqueline de Vicques, 80 ans le 22 mars
- Zanetta Claude de Vicques, 80 ans le 19 mai
- Koller Marie Thérèse de Montsevelier, 80 ans le 23 mai
- Casset Claude de Vicques, 80 ans le 30 mai
- Roueche Henri de Vicques, 80 ans le 21 juin
- Späni Hans Rudolf de Vermes, 80 ans le 21 juin



## Loisirs et vie locale

### Annulation de la Rencontre Mondiale des Amis de la 2CV

Le Comité d'organisation a officiellement annulé la manifestation qui devait se tenir du 28 juillet au 1er août prochain dans notre région. Un report est à l'étude. C'est après avoir étudié toutes les variantes possibles et le cœur lourd que la décision a été prise. La pandémie de COVID-19 a mis à genoux les organisateurs. Les conditions sanitaires ne permettent pas d'organiser un tel événement dans le respect de la santé de tous. Plusieurs alternatives ont été étudiées mais aucune n'a convaincu. Le Comité d'organisation souhaitant garder intacte l'essence de la manifestation, avec sa chaleur, sa proximité, et son vibrant brassage. Il subsiste par ailleurs aussi une grande incertitude

quant à savoir si tous les amis de la 2CV de l'étranger pourraient nous rendre visite ou s'ils y seraient empêchés à cause de complications pour franchir les frontières.

L'annulation est définitive pour 2021 et un report éventuel doit encore être décidé. Dans ce sens, des discussions actives seront menées ces prochaines semaines avec les nombreux partenaires. Les personnes qui se sont inscrites recevront personnellement des informations dès que le futur aura été clarifié.

Le Comité d'organisation a certes retiré le pied de l'accélérateur mais il a toujours de l'essence !



La culture est malheureusement à l'arrêt depuis de nombreux mois. Viculturelle a donc dû suspendre sa programmation à regret. Nous espérons pouvoir reprendre prochainement, suivant les décisions des autorités. Afin de pouvoir remplir l'offre culturelle attendue avec un abonnement, nous le prolongeons d'une année.

L'abonnement 2020 sera donc valable pour 2021. Nous espérons pouvoir vous retrouver prochainement.

### Un message pour nos aînés

C'est avec un plaisir non dissimulé, des étoiles plein les yeux et un enthousiasme communicatif que les élèves de quatre classes de l'école primaire de Vicques ont sorti feutres et crayons de couleurs, pour dessiner « Noël et le temps des fêtes » à leur façon. Bercés par des chants de Noël, chacune et chacun y a mis tout son cœur pour que les personnes âgées et vivant seuls reçoivent un de leur dessin, accompagné d'un petit message de

lumière et de douceur.



Chaque intervenant, que ce soit les enfants, leurs enseignantes ou les destinataires de ces dessins ont grandement apprécié et mesuré à quel point c'est enrichissant et bienfaisant de penser aux autres et de faire plaisir.

Une action intergénérationnelle riche et porteuse d'espérance en cette période placée sous le signe du confinement parfois difficile à vivre.

*Les enseignantes des classes participatives*